

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2020-100

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI
2020-100

**Projet de construction, modification ou occupation d'un immeuble 2020-100 –
permettre un usage de fabrication de produits de pâtisserie – 1635, boulevard Lionel-
Boulet**

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 2 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution PPCMOI 2020-062 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
2. Qu'une assemblée de consultation devrait avoir lieu avant l'adoption du second projet.
3. En raison de la pandémie et des dispositions de l'arrêté ministériel 2020-033 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020, tel que modifié par l'arrêté ministériel 2020-049 du Ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, ce processus est remplacé par une procédure de consultation écrite de 15 jours.
4. **Objet et secteur visé par ce projet de résolution :**

Permettre un usage de fabrication de produits de pâtisserie sur une superficie maximale de 2 500 m² sis au 1635, boulevard Lionel-Boulet.

Zone concernée : I-222

Zones contiguës : I-221, I-223 et C-220

L'illustration de la zone concernée peut être consultée à la suite du présent document.
5. Que ce projet de cette résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de résolution et une présentation est disponible pour consultation à la suite du présent avis.
7. En conséquence, tout intéressé est invité à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes au greffier par écrit (poste, livreur ou courrier électronique) au plus tard le **21 novembre 2020 à 23h59** aux coordonnées suivantes :

Services juridiques & greffe
VILLE DE VARENNES
175 rue Sainte-Anne
Varennnes (Québec)
J3X 1T5
greffe@ville.varennnes.qc.ca

Donné à Varennnes, ce 6 novembre 2020.
Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA



VARENNES

VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE

2 NOVEMBRE 2020
19 H 05

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Sont présents : Mesdames et messieurs les Conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent et Gaétan Marcil sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse

Monsieur Sébastien Roy, *directeur général*
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Par vidéoconférence : Madame la conseillère Brigitte Collin

RÉSOLUTION 2020-423 **Adoption premier projet – PPCMOI 2020-100**
Permettre un usage de fabrication de produits de
pâtisserie
1635, boulevard Lionel-Boulet

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier présentée par le requérant pour permettre l'usage de fabrication de produits de pâtisserie dans le bâtiment principal sis au 1635, boulevard Lionel-Boulet;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2020-073 du 7 octobre 2020, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise, la demande de projet particulier d'occupation de l'immeuble 2020-100 afin de permettre l'usage « I1-01-03 Fabrication de produits de pâtisserie » sur une superficie maximale d'aire de plancher de 2 500 m² dans le bâtiment principal sis au 1635, boulevard Lionel-Boulet, le tout, tel que proposé sur le plan concept de Bertrand Frigon, dossier 2020-496, en date du 25 août 2020.

ADOPTÉE.

Copie certifiée conforme
Le 3 novembre 2020

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA



Document accompagnant l'avis public pour la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° 2020-100 afin de permettre l'usage «I1-01-03 fabrication de produits de pâtisserie» sur une superficie maximale de 2 500 m² sis au 1635, boul. Lionel-Boulet

PRÉSENTATION DU DOSSIER (LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ)



PRÉSENTATION DU DOSSIER (TERRAIN VISÉ PAR LA DEMANDE)



PRÉSENTATION DU DOSSIER (PROJECTION DU BÂTIMENT PROJETÉ À PARTIR DU BOUL. LIONEL-BOULET)



PRÉSENTATION DU DOSSIER (FAÇADES DU BÂTIMENT PROJETÉ)

PRÉSENTATION DU DOSSIER (FAÇADE PRINCIPALE DU BÂTIMENT PROJETÉ – SECTION BUREAUX)



NATURE DE LA DEMANDE DE PPCMOI

Demande de projet particulier de construction afin de permettre la construction d'un bâtiment principal sis au 1635, boul. Lionel-Boulet, le tout, tel que présenté sur les plans de Bertrand Frigon, architecte, dossier 2020-496, en date du 25 août 2020.

Le projet consiste à construire un bâtiment principal qui sera par une industrie se spécialisant dans la confection de produits de pâtisserie. Le projet de construction est conforme. Seul l'usage est dérogatoire. Par conséquent, seule la demande de projet particulier est souhaitable pour permettre l'exercice de l'usage projeté.

Le dossier a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 octobre 2020. Lors de cette rencontre, les membres ont fait une recommandation favorable à l'unanimité.

